

# MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE

## ACTE D'ENGAGEMENT

Personne publique contractante, maître d'ouvrage :

**COMMUNE DE JEANSAGNIERE**

Représentant légal du maître d'ouvrage :

**Monsieur le maire de la Commune de Jeansagnière**

Objet :

**Maîtrise d'œuvre pour travaux d'assainissement**

Cadre de la consultation

**article 28 et 74-II du code des marchés publics**

Date du marché

Montant du marché

Ordonnateur

**Monsieur le Maire de Jeansagnière**

Personne habilité à donner les renseignements prévus à l'article 108 du Code des Marchés Publics

**Monsieur le Maire de Jeansagnière**

Comptable public assignataire des paiements

**Perception de Noirétable**

# 1 — CONTRACTANT

Je soussigné,

Nom, prénom	
Agissant pour le nom et pour le compte de la société	
Au capital de	
Ayant son siège social à	
Téléphone - Télécopie	
Numéro d'identité d'établissement (SIRET)	
Code d'activité économique principal (APE)	
Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés	

- après avoir pris connaissance du **Cahier des Clauses Particulières (CCP)**, des documents qui y sont mentionnés, apprécié la complexité de l'opération,
- après avoir produit les documents, certificats attestations ou déclarations visés à l'article 45 et 46 du Code des marchés publics,
- **M'ENGAGE**, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter la mission de maîtrise d'œuvre aux conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la signature de l'acte d'engagement.

## 2 — PRIX

### 1°- Montant du marché

#### a) Forfait de rémunération provisoire

Opération	Part de l'enveloppe financière affectée aux travaux par le maître d'ouvrage (C <sub>0</sub> ) € H.T	Taux de rémunération (t)	Forfait provisoire de rémunération (F <sub>0</sub> ) € H.T.
	€ HT		
	€ HT		
<u>(tranche conditionnelle 1)</u>	€ HT		
<u>(tranche conditionnelle 2)</u>	€ HT		

Le prix est réputé établi sur la base des conditions économiques en vigueur au **mois m<sub>0</sub>** :.....

b) Forfait de rémunération définitive

Le forfait définitif de rémunération (F) sera fixé sur la base du coût prévisionnel des travaux (C), ressortant des études d'avant projet approuvées par le maître d'ouvrage, et dans les conditions fixées au CCAP.

Ce forfait F est déterminé dans les conditions suivantes :

Coût prévisionnel C	Rémunération définitive F
$C < 0,95 \times C_0$	$t \times C$
$0,95 \times C_0 \leq C \leq 1,05 \times C_0$	$F_0$
$1,05 \times C_0 < C$	$t(1-0,02) \times C$ , plafonnée à $1,2 \times F_0$

**2°- Contenu de la mission et décomposition de la rémunération par éléments de mission**

Éléments de missions	Travaux d'assainissement	
	Rémunération de chaque élément	Part de l'élément dans le forfait de rémunération
<b>TRANCHE FERME</b>		
PRO Projet	€	%
ACT Assistance au Contrat de Travaux	€	%
DET Direction exécution	€	%
AOR Assistance opérations réception	€	%
Levés topographiques	€	%
Sondage géotechnique	€	%
Dossier loi sur l'Eau	€	%
<b>TRANCHE CONDITIONNELLE 1</b>		
ACT Assistance au Contrat de Travaux	€	%
DET Direction exécution	€	%
AOR Assistance opérations réception	€	%
<b>TRANCHE CONDITIONNELLE 2</b>		

ACT Assistance au Contrat de Travaux	€	%
DET Direction exécution	€	%
AOR Assistance opérations réception	€	%
TOTAL	€	<b>100,00 %</b>

(\* ACT inclut l'établissement du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) )

### 3°- Seuils de tolérance

Phase études : respect du coût prévisionnel des travaux  $t_1 = \%$

Phase travaux : respect du coût des contrats de travaux  $t_2 = \%$ .

Phase études : respect du coût prévisionnel des travaux  $t_1 = \%$

Phase travaux : respect du coût des contrats de travaux  $t_2 = \%$ .

## 3 — DELAIS

Sur tranche ferme :

- Établissement du PRO : semaines
- Établissement du DCE : semaines

Les points de départ de ces délais sont fixés au cahier des clauses administratives particulières.

## 4 — DUREE DU MARCHÉ

Le présent marché ne fera pas l'objet de reconduction.

---

## 5 — PAIEMENTS

Les modalités de règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 6 du cahier des clauses administratives particulières.

La personne publique se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit

Du compte ouvert au nom de	
Sous le numéro	
Code banque - Code guichet - Clé RIB	

## 6 — SIGNATURE DU TITULAIRE

Fait en un seul original à \_\_\_\_\_, le

Le contractant (cachet et signature)

## 7 — ACCEPTATION DE L'OFFRE

La présente offre est acceptée, pour valoir acte d'engagement, par Monsieur le maire, dûment mandaté à cet effet par délibération du Comité syndical en date du

Fait à \_\_\_\_\_, le .....

Le Maire de Jeansagnière

(cachet et signature)